

COMMISSION NATIONALE FEMININE

RAPPORT D'ACTIVITE 2015

L'année 2015, pour le secteur féminin de la FFSB fut placée sous le signe de la continuité pour le sport boules que ce soit par rapport aux actions du plan de féminisation ou dans la pratique sportive.

Bilan des actions du plan de féminisation :

L'action « dirigeantes » est la seule dont l'organisation dépend de la commission féminine.

Deux projets pour faire vivre cette action étaient programmés : les plénières féminines et un stage de formation de dirigeantes.

La présidente accompagnée parfois d'une représentante de la commission nationale féminine pour rencontrer tous ceux qui souhaitent promouvoir le sport boules au féminin a poursuivi son tour de France. Des plénières ont eu lieu à Clermont Ferrand pour les comités du Centre de la France, à Toulouse pour le sud ouest et à Avignon pour le sud est. La participation à ces réunions sont révélatrices de l'envie ou non de certains comités de proposer à leurs licenciées des compétitions, des formations à la hauteur de leurs attentes ou de chercher à faire de nouvelles licences féminines. Il est surprenant de constater l'absence de représentants de quelques comités à ces plénières et insupportable que certains se permettent de ne même pas répondre aux invitations !

Je tiens à remercier tous ceux qui y ont participé pour la richesse, la sincérité des échanges et les engagements de développement pris et réalisés, pour les projets élaborés avec nos conseillers techniques fédéraux.

Le deuxième projet fut une déception, l'annulation du stage « formation des dirigeantes » prévu en octobre et novembre en partenariat avec FEMIXSPORT par manque de candidature 7 au lieu de 12. Pourquoi ?

- Vendredi / samedi
- Deux stages trop rapprochés dans le temps
- Informations circulant mal
- Lancement en début de saison

Je ne désespère pas le stage sera à nouveau proposé en avril si possible.

Je compte sur vous pour relayer les informations, pour motiver vos féminines. Nous sommes dans une année électorale, nous nous devons d'inciter les candidatures féminines en leur donnant des outils pour « oser » se présenter.

Les trois actions dites de développement dépendent quant à elles plus de vous. La fédération apporte une aide financière et humaine à vos projets :

- L'accès au tir pour le plus grand nombre : des stages de formation ont été programmés dans plusieurs comités sportifs. Plus d'une centaine de joueuses ont été initiées par des spécialistes. Je vous rappelle que cette action fait l'objet d'une ligne budgétaire et qu'une aide financière peut être apportée pour indemniser les formateurs ou contribuer aux frais d'organisation.
- La mise en place d'actions promotionnelles pour avoir de nouvelles licenciées ou développer la pratique de toutes vos licenciées qu'elles soient titulaires d'une licence loisir ou compétition. Là aussi une aide financière pour toutes les nouvelles actions est possible.
- Le développement de la pratique féminine par la mixité est devenu un incontournable qui d'ailleurs se traduit par la mise en place du Trophée de France mixte pour les catégories loisir, quatrième et troisième division. En 2016, il n'y aura plus d'aides financières pour les nouvelles organisations locales puisque nous l'espérons ce sera une généralité dans tous les comités.

Une autre action figure au budget féminin : le super 16 féminin. Après 4 saisons d'existence, je pense que nous pouvons dire que cette compétition est une réussite. Cette compétition a pour vocation de permettre à nos meilleures joueuses de se confronter au moins sept fois par an en dehors des championnats de France. C'est une vitrine de notre sport féminin de haut niveau : il se doit d'être organiser dans toutes les régions de France souhaitant le recevoir. Le nombre croissant de spectateurs à chaque nouvelle étape témoigne de la reconnaissance du sport boules au féminin par l'ensemble de nos aficionados.

Merci à tous ceux et celles qui contribuent à sa réussite : les organisateurs et les joueuses qui acceptent de parcourir la France malgré le peu d'aides financières en dehors de celle de la fédération. Le sponsoring dans les catégories féminines est pour ainsi dire inexistant.

Bilan de la pratique sportive :

En F2 les concours nationaux qualificatifs sont très prisés par les joueuses de cette division. Malheureusement trop peu d'associations ou comités se mobilisent pour en organiser. Dans des régions comme L'Ile de France ou Midi-Pyrénées ayant une représentation féminine intéressante : un seul concours proposé. Ce qui contraint les joueuses à parcourir de nombreux kilomètres quand elles souhaitent y participer soit pour le plaisir de jouer, soit pour envisager une qualification directe au championnat de France double, soit accéder à la catégorie F1. Quand on sait que les féminines, quelle que soit la catégorie, ne reçoivent pour ainsi dire aucune aide financière, on ne peut que saluer leur engagement. La commission féminine fera des propositions pour essayer de faciliter la participation à ces compétitions. La limitation à une prise de 8 concours dans une première phase d'inscription a permis d'obtenir une meilleure répartition des places disponibles entre les équipes.

En F3 le nombre d'équipe déclarée : 25, la moitié des concours annulée faute de participants nous avait conduits en fin de saison à ne qualifier que 4 équipes par le classement, les 4 autres places étant remises dans le pot commun de l'attribution des places qualificatives en double. Ces concours ont été maintenus en 2015/2016 mais pour combien de temps ?

Un constat : les attentes des joueuse de cette catégorie est une participation à des compétitions départementales voire régionales mais pas nationales. La CNF fera des propositions pour la saison 2016/2017.

Je ne peux terminer ce bref bilan sportif sans évoquer les excellents résultats de notre jeune équipe de France féminine obtenus à l'Euro de Saluzzo en Italie au mois de novembre.

Je vous remercie pour votre attention et souhaite que l'année 2016 soit une année d'engagement massif de nos féminines au sein de tous les échelons lors des prochaines élections.

Monique PRUDENT
Vice-présidente de la F.F.S.B.
Chargée du secteur féminin